

# Gliclazide

## Substance active

### Important à savoir

- Il est préférable de **ne pas consommer d'alcool** lorsque vous prenez du gliclazide.

### Quel est l'effet de ce médicament et à quoi sert-il ?

Les médicaments contenant la substance active gliclazide **diminuent la quantité de sucre dans le sang**.

Votre médecin peut vous prescrire du gliclazide en cas de **diabète** (de type 2).

### Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ? Sous quelles formes peut-il être administré ?

Pour voir la liste de tous les médicaments associés à cette fiche, visitez [PharmaInfo.be](https://pharma.info.be).

Cette liste contient tous les médicaments avec du gliclazide. Cliquez sur le nom du médicament pour savoir quelle quantité de gliclazide il contient et sous quelle forme il est administré. Vous trouverez également la notice, des informations sur le prix, le remboursement et la nécessité d'une prescription médicale.

Lisez la notice pour tout savoir sur votre médicament, notamment sur sa composition ou sur les allergies possibles.

### Comment prendre ce médicament : En quelle quantité ? À quel moment ? Pendant combien de temps ?

#### Quelle quantité de ce médicament dois-je prendre ?

Consultez l'**étiquette du pharmacien** pour savoir quelle dose prendre et combien de fois par jour. Sur cette étiquette, vous pouvez lire ce que **le médecin a prescrit**. Si l'information ne figure pas sur l'étiquette et qu'elle ne vous a pas été communiquée lors de votre consultation chez le médecin, il est préférable de d'abord demander **conseil à votre médecin ou à votre pharmacien** ou de lire la **notice**.

Le gliclazide est prescrit uniquement aux **adultes**.

Votre dose sera toujours déterminée sur la base de vos **résultats sanguins**. Votre médecin commencera par une **faible dose au début** du traitement au gliclazide. Cette dose pourra ensuite **être augmentée**, si nécessaire.

Vous **ne devez pas prendre plus de 120 mg (milligrammes) par jour** (24 heures) en une seule prise. Cette dose maximale s'applique à un adulte moyen.

#### À quel moment dois-je prendre ce médicament ?

Prenez le gliclazide le matin, **au petit déjeuner**.

#### Pendant combien de temps puis-je utiliser ce médicament ?

Peut-être devrez-vous continuer à prendre le gliclazide **à vie**. Dans certains cas, le médecin peut décider d'ajuster le traitement ou de passer à un autre médicament.

#### Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tout médicament, ce médicament peut avoir des effets indésirables, bien qu'ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus fréquents lors de la prise de gliclazide sont les suivants :

- diminution de la quantité de sucre dans le sang (**hypoglycémie**). L'hypoglycémie a les symptômes suivants : maux de tête, faim, tremblements, sensation de faiblesse, vertiges, transpiration, bouche sèche, agitation, agressivité ;
- prise de poids ;
- troubles gastro-intestinaux ;
- réactions sur la peau, allergie au soleil.

Il existe d'autres effets indésirables moins fréquents. La liste complète figure dans la notice du médicament concerné. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

Contactez votre médecin ou votre pharmacien si vous ressentez des effets indésirables, même s'ils ne sont pas mentionnés dans la notice. Vous pouvez également [signaler des effets indésirables directement à l'AFMPS](#).

## Puis-je arrêter de prendre ce médicament ?

**Non**, vous ne devez pas arrêter le traitement au gliclazide sans avis médical.

Si malgré tout vous souhaitez arrêter, **discutez-en d'abord avec votre médecin**. Vous pourrez ainsi examiner ensemble comment il est possible de poursuivre le traitement de votre diabète, car il est très important que la quantité de sucre dans votre sang ne soit pas trop élevée.

## Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ou si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

### Que dois-je faire si j'ai oublié une dose ?

Prenez la dose suivante de gliclazide à l'**heure qui était prévue**.

Ne prenez **jamais de double dose** de gliclazide pour compenser une dose oubliée.

### Que se passe-t-il si j'ai pris une quantité trop importante de ce médicament ?

Contactez immédiatement **votre médecin ou votre pharmacien ou appelez le Centre Antipoisons (070 245 245)**.

Vous pouvez présenter les symptômes suivants : maux de tête, faim, tremblements, sensation de faiblesse, vertiges, transpiration, bouche sèche, agitation, agressivité. Ce sont les symptômes d'une trop faible quantité de sucre dans le sang (**hypoglycémie**), qui peut mener à une perte de connaissance.

## Puis-je conduire en voiture ? Puis-je consommer de l'alcool ? Puis-je manger ce que je souhaite ?

### Puis-je conduire en voiture ou utiliser des machines si je prends ce médicament ?

[Les personnes diabétiques font l'objet d'une réglementation particulière en matière de permis de conduire.](#)

Vous pouvez conduire une voiture ou utiliser des machines si vous prenez du gliclazide, **sauf** si vous ressentez:

- maux de tête ;
- faim ;
- tremblements ;
- sensation de faiblesse ;
- vertiges ;
- transpiration ;
- bouche sèche ;
- agitation ;
- agressivité ;
- si votre diabète est mal contrôlé.

Votre capacité à vous concentrer ou à réagir peut être diminuée en cas d'hypoglycémie, de grande quantité de sucre dans le sang (hyperglycémie), ou si vous développez des problèmes de vision à cause du diabète (rétinopathie).

Il faut donc être prudent si vous avez souvent des hypoglycémies ou si vous avez peu de symptômes lors de vos hypoglycémies. Vous pouvez aussi faire une hypoglycémie. Une hypoglycémie peut se produire même si vous n'avez pas encore de symptômes.

### Puis-je consommer de l'alcool si je prends ce médicament ?

**Non**, il est préférable de ne pas consommer d'alcool si vous prenez du gliclazide car cela augmente le risque d'hypoglycémie.

Boire une grande quantité d'alcool avec du gliclazide a une influence négative sur votre quantité de sucre dans le sang. Cela peut parfois mener à une **acidose lactique**. C'est une complication du diabète qui se produit lorsque la quantité de sucre dans le sang est trop élevée pendant trop longtemps.

### Puis-je manger normalement si je prends ce médicament ?

**Oui**, vous pouvez manger normalement pendant votre traitement au gliclazide.

Il n'y a **pas d'effet connu** de l'alimentation sur le gliclazide.

Mais tenez compte des **conseils nutritionnels en cas de diabète**.

### Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ou si j'allaite ?

**Le gliclazide est déconseillé aux femmes enceintes et à celles qui allaitent.**

### Puis-je prendre ce médicament si je suis enceinte ?

La prise de gliclazide est **déconseillée pendant la grossesse**.

Les **connaissances** par rapport à la prise de gliclazide pendant la grossesse sont **insuffisantes** pour garantir sa sécurité.

Vous êtes enceinte ou vous essayez de tomber enceinte ? Si c'est le cas, **discutez** de la prise de gliclazide avec **votre médecin et/ou votre pharmacien**.

### Puis-je allaiter lorsque je prends ce médicament ?

La prise de gliclazide est **déconseillée pendant la période de l'allaitement**.

Les **connaissances** par rapport à la prise de gliclazide pendant l'allaitement sont **insuffisantes** pour garantir sa sécurité.

Si vous allaitez et que vous souhaitez prendre du gliclazide, **discutez-en avec votre médecin et/ou votre pharmacien**.

### À quoi dois-je faire attention si je prends d'autres médicaments ?

La prise de gliclazide peut entraîner des interactions avec d'autres médicaments ou être influencée par la prise d'autres médicaments. Cet aperçu ne répertorie que les **interactions potentiellement graves**. Consultez votre médecin et/ou votre pharmacien en cas d'utilisation simultanée de ce médicament avec les médicaments suivants :

- certains médicaments contre l'**hypertension** ;
- certains médicaments contre le **cholestérol** (les fibrates) ;
- certains **antibiotiques** ;
- certains médicaments contre les **champignons** ;
- d'autres médicaments contre le **diabète** (notamment l'insuline).

La liste complète des interactions se trouve dans la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

## À quoi dois-je faire attention si j'ai d'autres problèmes de santé ?

Ne prenez pas de gliclazide dans les situations suivantes ou, le cas échéant, consultez d'abord votre médecin et/ou votre pharmacien :

- **allergie** au gliclazide ;
- **diabète de type 1** ;
- **diminution du fonctionnement des reins** (insuffisance rénale) ;
- **diminution du fonctionnement du foie** (insuffisance hépatique) ;
- **acidose lactique** (complication du diabète lorsque la quantité de sucre dans le sang est trop élevée pendant trop longtemps).

Pour la liste complète des situations qui demandent une vigilance particulière lorsque vous utilisez du gliclazide, consultez la notice. La notice se trouve dans la section : « [Sous quels noms ce médicament est-il disponible en Belgique ?](#) ». Cliquez ensuite sur votre médicament dans l'aperçu.

## Comment conserver ce médicament et pendant combien de temps ?

### Comment conserver ce médicament ?

Conservez toujours ce médicament **hors de la portée et de la vue des enfants**.

Conservez ce médicament à **température ambiante** (15 – 25 °C).

Conservez toujours le médicament dans son **emballage d'origine, bien fermé**, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

Ne jetez pas vos médicaments dans l'évier ou les toilettes, ni dans la poubelle. Rapportez-les à **votre pharmacie**.

Cliquez [ici](#) pour de plus amples informations.

### Combien de temps puis-je conserver ce médicament ?

N'utilisez **pas** ce médicament **au-delà de sa date de péremption**. Cette date figure sur la boîte, la plaquette ou l'étiquette. Vous pouvez prendre le médicament jusqu'au dernier jour du mois et de l'année mentionnés après « EXP ».

---

Cette information a été fournie par PharmaInfo.be, une initiative de l'AFMPS.

Avez-vous encore des questions après avoir lu ces informations ?

Contactez votre médecin ou votre pharmacien.